

**Marché n°2026-26-Mise en conformité ERP et réhabilitation thermique de l'immeuble Athena aux Pavillons-sous-Bois**

| N° | Docu | Art | date de la question | QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Date de la réponse | REPONSES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----|------|-----|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  |      |     | 06/08/2026          | Dans le cadre de l'étude du dossier de consultation, nous avons constaté que le carnet des revêtements de sols 500 ne permet pas d'identifier clairement, au regard des prescriptions indiquées dans le CCTP, la localisation des différents revêtements prévus.<br>Nous vous remercions donc de bien vouloir nous préciser les emplacements concernés par les revêtements suivants :<br>•le carrelage Type 01 – format 30x30 cm ;<br>•le grès cérame Type 02 – format 60x60 cm ;<br>•le revêtement PVC TX Excellence 3. | 10/08/2026         | Concernant les emplacements des revêtements de sol, veuillez trouver les indications suivantes :<br>• le carrelage Type 01 – format 30x30 cm. Emplacement : RDC (Accueil Public + LT Info + Accueil privatif PMR)<br>• le grès cérame Type 02 – format 60x60 cm. Emplacement : SS-1 (Local Archives)<br>• le revêtement PVC TX Excellence 3. Emplacement : en lieu et place du placard mural filant en façade Nord (file A) aux niveaux R+3, R+4, R+5 & R+6. En complément : voir placards déposés dans les plans 100-Démolitions aux numéros suivants : 134, 135, 136, 137. |
| 2  |      |     | 06/08/2026          | Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer si un revêtement de sol est prévu dans la cabine de l'ascenseur.<br>Dans l'affirmative, merci de préciser le type de revêtement ainsi que les éventuelles références à prendre en compte.                                                                                                                                                                                                                                                              | 10/08/2026         | Le revêtement de sol de la cabine d'ascenseur n'est pas concerné par le périmètre des travaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 3  |      |     | 06/08/2026          | Enfin, concernant le tapis d'entrée, pouvez-vous nous confirmer s'il est bien prévu dans le périmètre du lot n°07 – Revêtements de sols souples, carrelage et faïence ?<br>Dans l'affirmative, merci de nous communiquer la marque et la référence du produit à retenir.                                                                                                                                                                                                                                                 | 10/08/2026         | Concernant le tapis de sol d'entrée: oui, il est à prévoir dans le lot n°07. La référence qualitative retenue est TUFTIGUARD, modèle Nuway Classic, épaisseur 12mm, avec cadre aluminium, pose encastrée, finition et teinte au choix de l'architecte, ou équivalent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 4  |      |     | 06/08/2026          | Merci également de nous préciser la hauteur de la faïence dans les sanitaires du RDC : 2,40 m selon les coupes ou 1,50 m selon le carnet de repérage peinture 700                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 10/08/2026         | Concernant la faïence dans les sanitaires du RDC : prévoir faïence à 1.50m de hauteur suivant le carnet de repérage peinture 700. La coupe (462) sera modifiée en ce sens.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 5  |      |     | 07/08/2026          | Bonjour, lot n° 07 : Revêtements de sols souples – Carrelage – Faïence, Avez-vous prévu un prorata et une insertion sociale pour ce projet ? Pouvez-vous me communiquer le pourcentage de chacun ou le nombre exact, s'il vous plaît ?<br>Cordialement,                                                                                                                                                                                                                                                                  | 10/08/2026         | Bonjour,<br>Pour l'ensemble des lots, une clause sociale a été intégrée au marché.<br>Il ne s'agit pas d'une clause d'insertion mais d'une clause à caractère social visant à promouvoir dans l'exécution du marché, le respect des conditions de travail, l'égalité de traitement, la prévention des risques, le développement des compétences etc.<br><br>Aucun pourcentage ou volume minimal d'heures d'insertion n'est donc à prévoir dans votre offre à ce titre.                                                                                                       |
| 6  |      |     | 10/08/2026          | Avez-vous prévu un prorata pour ce projet ? Si oui, pourriez-vous nous communiquer le pourcentage prévu ou, à défaut, le montant exact ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 19/08/2026         | Si la question concerne l'insertion sociale, veuillez retrouver ci-dessus la réponse publiée.<br>Aucun prorata ni montant n'est prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 7  |      |     | 10/08/2026          | Concernant le carrelage au sol des sanitaires, pouvez-vous nous confirmer qu'il est prévu en 30x30 cm, en pose droite ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 19/08/2026         | Le carrelage au sol des sanitaires est bien prévu en 30x30 cm, en pose droite.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 8  |      |     | 10/08/2026          | Pour l'accès au RDC (Accueil Public, LT Info & Accueil privatif PMR) et au R-1 (Local d'archives), pouvez-vous également confirmer que le carrelage est prévu en 60x60 cm, en pose droite ? Cette information semble être contraire à votre réponse précédente.                                                                                                                                                                                                                                                          | 19/08/2026         | Erratum : le carrelage est bien prévu en 60x60 cm. La pose droite est confirmée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 9  |      |     | 11/08/2026          | LOT 04 MEXT : des châssis présents sur les plans n'apparaissent pas sur la DPGF, est ce 1 erreur ( F0/02+F0/03 a 06+F0/01)?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 19/08/2026         | L'offre doit comprendre l'ensemble des éléments présents au sein des plans. Les châssis F0/01 à F0/06 sont à indiquer dans la ligne B.1.1.1 .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 10 |      |     | 11/08/2026          | De plus, qq dimensions sont fausses sur la DPGF par rapport à la nomenclature, peut-on modifier ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 19/08/2026         | La DPGF ne peut pas être modifiée par les candidats sous peine d'irrégularité. Merci de préciser les dimensions erronées pour rectification par le maître d'oeuvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 11 |      |     | 11/08/2026          | La dépose des menuiseries extérieures apparait dans le CCTP du lot 01 et dans le lot04 ? Qui doit la dépose des menuiseries extérieures ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 19/08/2026         | La dépose des menuiseries extérieures est exécutée par le lot 4.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 12 |      |     | 11/08/2026          | Lot 04 : la porte P-1/03 plan de niveau 2 vantaux tiercé, mais sur la nomenclature 1 vantail, Laquelle est la bonne? Les P-1/01 et 05 n'apparaissent pas sur les plans, ou peut-on les trouver ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 19/08/2026         | La P1/03 n'existe pas. La P1/01 (deux vantaux, tiercé, avec imposte) correspond à l'article B.1.5.2, et est visible dans les plans de niveau (entre escalier hélicoïdal et palier asc), et au document 313.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 13 |      |     | 11/08/2026          | LOT 04 : Qui doit la dépose des radiateurs et la condamnation des réseaux?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 19/08/2026         | La dépose des radiateurs et la condamnation des réseaux est dû par le lot 4 suivant les prescriptions du CCTP.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

Erratum : le carrelage est prévu en 60x60cm.

|    |  |            |                                                                                                                                                                                                                                    |            |                                                                                                                                                                                                                                           |
|----|--|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 |  | 11/08/2026 | Lot 04 : Art D.3 Main courante intérieure : nous ne parvenons pas a les localiser , pouvez vous indiquer sur quel plan peut on les visualiser ? D.4 : combien de place de vélos faut-il prévoir ?                                  | 19/08/2026 | Visible en coupe dans pièce 302, Coupe BB. Visible dans plans étage courant du R+1 au R+6 : lisses devant chacun des chassis coulissants des murs rideaux. Pour les vélos, il est indiqué le nombre d'emplacement vélos sur le plan : 18. |
| 15 |  | 14/08/2026 | Lot 7 : merci de préciser la référence (marque, coloris) de la faïence 15x30 (B.3.1.1) et des plinthes assorties aux carrelages 30x30 et 60x60 (B.2.1.2/B.2.1.4), notamment leur lien avec les réf. MOSA 1201S6060 et 5112V6060-D. | 19/08/2026 | Lot 7 : B3.1.1: Une référence qualitative est indiqué dans le CCTP : "Produit préconisé : De type Global Collection de la société MOSA ou équivalent", d'où le lien avec les références.                                                  |